

plus de deux ans que leur correspondance avait cessé, quand les événements venaient, si fortuitement et si impérieusement, de réunir les jeunes gens.

Schopman se chauffait avec un plaisir évident ; il tendait à la flamme ses mains en écartant les doigts ; un bien-être l'envahissait, et c'était avec une verve charmante qu'il racontait à Jules toute sa tragique odyssée, sans omettre aucun détail de sa fuite. Insouciant des dangers courus, de ceux qui l'attendaient encore, il en parlait presque en dilettante, comme s'il se fût agi d'un autre.

— Tu vas me cacher pendant une huitaine dans une de tes tours ; après cela, bien oublié des gendarmes, je partirai par une belle nuit comme celle-ci ; en une seule trotte, je dépasserai Dijon, que j'éviterai ; de là à la foontière, il ne me faudra que des étapes, en forçant un peu ; c'est bien le diable si je me laisse pincer sur l'un aussi mince parcours. Et une fois à Genève, mon cher camarade, avec mes cent mille balles, je te prie de croire que je ne m'ennuierai pas !

Ce disant, il riait, et tapait à petits coups sur sa ceinture, d'où s'échappait l'harmonique son des pièces d'or.

Massot, lui, ne riait pas ; à peine répondait-il par monosyllabes aux épandements du jeune docteur. Sa physionomie, si rembrunie depuis quelque temps ; ne s'éclaircissait pas. Un pli se creusait entre ses deux yeux au fur et à mesure que Théodore avançait dans son récit : son visage pâlisait, ses traits se tiraient, ses yeux se creusaient et son regard changeait d'éclat. Un observateur attentif eût pu voir, à l'abaissement machinal de sa lèvre inférieure, au tremblement d'une de ses jambes, que son être physique lui échappait et que sa contention morale atteignait la limite de ses forces.

Schopman ne voyait rien, d'abord parce qu'il faisait face au feu et ne regardait pas même son ami ; ensuite, s'il l'eût vu, il aurait pris sans doute l'altération du visage de Jules pour un effet de son dramatique récit.

Quand il l'eût fini, ils échangèrent encore quelques questions, puis la conversation tomba, mais ni l'un ni l'autre ne bougea. Massot ne semblait plus avoir conscience de son corps ; il ne paraissait plus de vivant en lui que ses yeux, dont les prunelles dilatées avaient l'air de fixer dans le vide quelque surhumaine vision de terreur.

Quant à Schopman, pris de torpeur, après les émotions et les fatigues de la journée, envahi par la douceur du foyer, les membres détendus, la tête appuyée au dossier de son fauteuil, il laissait pendre ses bras, s'abaïsser ses paupières, et au bout de quelques secondes, la régularité rythmée de sa respiration annonçait à son hôte qu'il était endormi.

Ce qui se passa alors fut d'une effroyable simplicité. Massot étendit la main droite, prit sur la table sa serviette, qui y était restée en paquet, et, méthodiquement, la plia en plusieurs doubles dans le sens de la longueur, puis la plaça dans sa main gauche. De sa droite débarrassée, il saisit un des pistolets, l'arma avec mille précautions pour que le ressort ne craquât point, l'approcha de la tempe de son ami et fit feu.

La mort fut si foudroyante que Schopman ne tressaillit même pas. Jules posa le pistolet, prestement

entoura la tête du mort de la serviette qu'il serra de toutes ses forces avant qu'un filet de sang coulât, mit le pistolet déchargé dans une de ses poches, détacha la lourde ceinture du docteur qu'il alla enfermer dans le tiroir d'un bahut, puis prit à bras-le-corps le cadavre, le chargea sur son dos et sortit par une porte du fond. Il traversa un couloir, puis une petite cour carrée, rentra dans une tour à demi ruinée qui en faisait l'angle, s'avança avec une extrême prudence, en tâtant le sol du pied, jusqu'à ce qu'il eût rencontré le rebord d'une ouverture circulaire, se pencha doucement au-dessus et y laissa tomber son fardeau.

C'étaient les oubliettes de Montenoire !

Il y jeta ensuite le pistolet, revint dans la salle chercher le manteau de Schopman, qu'il alla porter également. Après cela, il fit un troisième voyage, s'arma du second pistolet et se rendit à l'écurie. Il détacha le cheval, sortit avec lui du château, fit cinq à six cents mètres dans la campagne, jusqu'à une carrière profonde dans laquelle il s'engagea, et lui cassa la tête. A son retour, il alla jeter le pistolet où il avait jeté l'autre. Puis il rentra au donjon, se déshabilla sans hâte, se coucha et, brisé d'âme et de corps, s'endormit d'un profond sommeil.

Quand, après l'hiver, on retrouva le cheval tout harnaché dans la carrière où Massot l'avait conduit, une minutieuse enquête fut ouverte sur cette découverte extraordinaire. La gendarmerie fit de son mieux, mais nul résultat ne s'ensuivit. Le brigadier de Bourg-du-Haut seul rattacha quelques fils de l'écheveau. Il ne douta pas que ce cheval ne fût celui de son subtil commensal. Il supposa que celui-ci s'en était débarrassé pour pouvoir dissimuler plus aisément sa fuite après qu'il se fut senti découvert : car un homme à pied se cache plus aisément qu'un cavalier, et gagne en sécurité ce qu'il perd en rapidité. Mais il garda ses suppositions pour lui, sentant bien que son intervention dans l'affaire n'était pas de nature à lui rapporter grand profit. Et ce fut tout !...

On lisait dans le numéro de *l'Étoile bourguignonne* du 11 mai 1872 l'entre-filet suivant :

« Avant-hier est mort, en son magnifique château de Montenoire, restauré par Violet-le-Duc, le baron Jules Massot de Montenoire, décédé dans la quatre-vingt-unième année de son âge. Le défunt laisse une fortune qu'on évalue à plus de 10 millions. Elle a l'origine la plus honorable, étant le fruit de toute une vie de labeur obstiné, de haute probité et aussi des rares qualités financières du baron. La maison de banque qu'il a fondée, et qu'il a laissée si prospère en se retirant des affaires il y a vingt ans, avait été créée par lui avec de bien modestes capitaux en 1817. Mais la Providence a béni ses efforts et manifesté en M. de Montenoire la vérité du vieux proverbe " Aide-toi, le ciel t'aidera, etc., etc. »

Ainsi, Massot est mort plein de jours ; comblé par la fortune il s'est éteint doucement au milieu de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants qui l'entouraient à son lit de mort et qui reçurent pieusement la bénédiction suprême de l'aïeul vénéré.

Mais chose prodigieuse, l'abbé Luçotte qui l'avait confessé deux jours avant sa mort, vit ses cheveux blanchir la nuit qui suivit !